



Au Conseil communal
de Lausanne
1000 Lausanne

Lausanne, le 22 juin 2015
AGC/DevCom - C. 24/84

Prix de la Ville de Lausanne 2015

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs,

La Municipalité de Lausanne a décidé d'attribuer le prix de la Ville de Lausanne conjointement à Stanislas Wawrinka et à Timea Bacsinszky. C'est la première fois que le prix de la Ville de Lausanne est attribué à deux personnes. Plus haute distinction décernés par la Ville, le prix institué en 1964 est destiné à récompenser « une personnalité qui a fait œuvre de création originale et illustré notre ville ou notre canton dans le domaine des arts, de la culture ou des sciences ». Décerné tous les trois ans, le prix – doté d'un montant de 25'000 francs – a couronné successivement Edmond Gilliard (1964), Gustave Roud (1967), Philippe Jaccottet (1970), Victor Desarzens (1973), Jean-Villard Gilles (1976), Georges de Rahm (1979), Jacques Mercanton (1982), Freddy Buache (1985), Marcel Grandjean (1988), Henri Rieben (1991), le Comité international olympique (1984), Renée Delafontaine (1997), René Berger (2000), Miche Corboz (2003), Pierre Amoyal (2006), Pierre Keller (2009) et Patrick Aebischer (2012).

En honorant ces deux sportifs, la Municipalité a voulu récompenser deux parcours exceptionnels faits de talent et de travail, couronnés récemment par des réussites remarquables. Cette décision, prise avant les succès des deux sportifs au tournoi international de Roland-Garros, souligne aussi l'importance de l'effort de formation des jeunes soutenu par la Ville, les deux joueurs étant issus du Club de tennis du Stade Lausanne. Enfin, les réussites de Stanislas Wawrinka et de Timea Bacsinszky illustrent le fait que Lausanne n'est pas « que » capitale mondiale de l'administration du sport, avec le siège du CIO et de nombreuses fédérations et organisations sportives internationales, mais aussi une ville sportive, qui aime, soutient et défend la pratique du sport au quotidien.

Né en 1985 à Lausanne, Stanislas Wawrinka a remporté dix titres ATP, dont l'Open d'Australie en 2014 et Roland-Garros en 2015, après avoir déjà remporté le titre junior à Roland-Garros en 2003. Il a aussi été champion olympique en double à Beijing en 2008 et a fait partie de l'équipe suisse qui a remporté la Coupe Davis en 2014. Il est aujourd'hui 4^e au classement ATP après sa victoire aux Internationaux de France. Timea Bacsinszky est née en 1989 à Lausanne, professionnelle depuis 2003. Après avoir remporté le tournoi des Petits As en 2002 et 2003, elle a remporté 3 titres en simple et 4 en double et pris part à plusieurs finales. Elle a atteint les demi-finales à Roland Garros avant de s'incliner devant Serena Williams. Elle est aujourd'hui 15^e au classement WTA.

Municipalité de Lausanne

Secrétariat municipal
place de la Palud 2
case postale 6904
CH - 1002 Lausanne
tél. ++41 21 315 22 15
fax ++41 21 315 20 03
municipalite@lausanne.ch

Par leur réussite exceptionnelle, inédite pour deux joueurs issus du même club, ces deux sportifs contribuent au rayonnement de Lausanne, à la notoriété de la ville et du canton, à la promotion de leur sport et du sport en général et à la mise en valeur des valeurs sportives. A ce titre, ils méritent la reconnaissance des autorités communales qui se plaît à souligner leur talent et leurs mérites.

Compte tenu du calendrier sportif et des engagements des deux récipiendaires, le prix de la Ville de Lausanne leur sera remis lors d'une cérémonie conjointe qui sera organisée dans le courant de l'année, à une date à définir. Les membres du Conseil seront, comme il se doit, conviés à la cérémonie de remise du prix. Sans attendre ce moment, la Municipalité et les autorités lausannoises saluent et félicitent Stanislas Wawrinka et Timea Bacsinszky pour leur succès et se réjouissent de pouvoir prochainement leur exprimer directement leurs félicitations.

Nous vous remercions de bien vouloir prendre acte de la présente communication et vous prions d'agréer, Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs, nos salutations distinguées

Au nom de la Municipalité :

Le syndic :
Daniel Brélaz

La secrétaire a.i. :
Sylvie Ecklin


